



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service Eau, Forêt et Biodiversité  
Police de l'eau sur l'axe Loire  
Affaire suivie par : André TORRES  
Tel. : 03 86 71 52 21  
Mél. : andre.torres@nievre.gouv.fr

**Direction départementale  
des territoires**

NEVERS, **24 JAN. 2024**

**Monsieur Stéphane GAGEY  
Conseil Départemental de la Nièvre  
Hôtel du département  
58039 NEVERS**

**Objet :** Travaux d'entretien, comme à l'existant, du barrage de Panneçot, situé en travers de l'Aron, au droit du Canal du Nivernais, commune de Limanton.

**Copies :** OFB, Fédération de Pêche, DDT 58.

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement concernant l'opération suivante :

**Travaux d'entretien comme à l'existant du barrage de Panneçot,  
situé en travers de l'Aron, au droit du Canal du Nivernais,  
sur le territoire de la commune de Limanton.**

dossier enregistré sous le numéro : 0100036724

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 22 décembre 2023, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération conformément aux éléments du dossier transmis, sous réserve, toutefois, de travailler en période de basses eaux et de prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas porter atteinte au cours d'eau.**

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de votre commune pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la NIÈVRE durant une période d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Chef de service  
Eau - Forêt - Biodiversité**

**Mathieu DOURTHE**